

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Borhen CHEBBI et Mme Sonia KETARI LOUZIR.

BILAN

Arrêté au 30 juin 2019

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIES</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Caisses et avoirs auprès des banques	4	17 277 387	14 761 130	6 772 669
Créances sur la clientèle de Leasing	5	516 416 433	528 228 250	532 406 159
Acheteurs factorés	6	12 196 129	14 520 004	12 835 082
Portefeuille de placement	7	1 100 050	128 100	15 711 550
Portefeuille d'investissement	8	14 024 290	12 850 792	12 419 481
Valeurs immobilisées	9	4 397 764	4 379 494	4 479 336
Autres actifs	10	6 774 132	5 927 105	8 336 122
<u>TOTAL DES ACTIES</u>		572 186 185	580 794 875	592 960 399
<u>PASSIFS</u>				
Concours bancaires	11	573	25 627 563	573
Dettes envers la clientèle	12	7 212 287	9 663 157	8 352 559
Comptes courants des adhérents	6	2 007 662	2 252 905	2 006 165
Emprunts et dettes rattachées	13	469 856 528	461 290 326	478 489 185
Fournisseurs et comptes rattachés	14	38 853 565	28 852 094	48 024 189
Autres passifs	15	4 946 854	3 915 283	3 965 060
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		522 877 469	531 601 328	540 837 731
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		18 381 564	16 705 003	16 638 707
Résultats reportés		2 845 307	2 390 570	2 390 570
Résultat de la période		581 845	2 597 974	5 593 391
<u>Total des capitaux propres</u>	16	49 308 716	49 193 547	52 122 669
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u>		572 186 185	580 794 875	592 960 399

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2019

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
ENGAGEMENTS DONNES	78 062 061	82 347 932	76 263 352
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5 109 086	13 025 669	10 697 376
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	70 261 031	66 273 255	62 893 472
Engagements de factoring	2 691 944	3 049 008	2 672 504
ENGAGEMENTS RECUS	687 836 746	692 470 954	706 331 338
Garanties reçues	22 236 663	18 757 138	19 184 614
Intérêts à échoir sur contrats actifs	84 468 620	85 101 389	87 055 575
Valeurs des biens, objet de leasing	581 131 463	588 612 427	600 091 149
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	39 000 000	32 693 000	3 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	39 000 000	32 693 000	3 000 000

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2019
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	26 570 228	25 287 469	51 932 865
Revenus de Factoring	18	1 024 498	871 876	1 811 871
Total des revenus		27 594 726	26 159 345	53 744 736
Autres produits d'exploitation	19	1 344 844	1 279 777	2 576 293
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		28 939 570	27 439 122	56 321 029
Charges financières nettes	20	(20 953 403)	(17 537 791)	(38 265 028)
Commissions encourues		(134 961)	(214 257)	(333 000)
Produits des placements	21	576 670	341 816	839 023
PRODUIT NET		8 427 876	10 028 890	18 562 024
Charges de personnel	22	(3 968 371)	(3 688 093)	(6 443 231)
Autres charges d'exploitation	23	(1 469 310)	(1 394 925)	(2 938 325)
Dotations aux amortissements	24	(217 036)	(214 980)	(461 277)
Total des charges d'exploitation		(5 654 717)	(5 297 998)	(9 842 833)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		2 773 159	4 730 892	8 719 191
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(1 923 896)	(860 623)	(1 530 268)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(88 300)	(58 240)	(30 371)
RESULTAT D'EXPLOITATION		760 963	3 812 029	7 158 552
Autres gains ordinaires	27	157 267	88 517	246 744
Autres pertes ordinaires	28	(9 097)	(407)	(1 444)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		909 133	3 900 139	7 403 852
Impôt sur les bénéfices	29	(318 197)	(1 170 042)	(1 584 154)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		590 936	2 730 097	5 819 698
Eléments extraordinaires		(9 091)	(132 123)	(226 307)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		581 845	2 597 974	5 593 391
RESULTAT PAR ACTION		0,212	0,945	2,034

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2019
(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	170 424 149	167 308 390	340 734 173
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	25 282 630	23 319 624	49 481 528
Financements des adhérents		(23 535 869)	(22 549 531)	(46 370 713)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(131 757 268)	(174 175 282)	(303 400 871)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(6 539 099)	(5 635 445)	(10 342 811)
Intérêts payés	34	(22 309 414)	(17 232 921)	(37 162 422)
Impôts et taxes payés	35	(4 167 918)	(1 338 891)	(7 281 012)
Autres flux de trésorerie	36	16 338 795	(324 063)	(14 506 927)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		23 736 006	(30 628 118)	(28 849 056)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(141 081)	(813 081)	(1 112 119)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	17 105	-	23 728
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(2 623 976)	(3 313 081)	(3 588 391)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(3 395 796)	(3 356 435)	(3 422 732)
Encaissements provenant des emprunts		100 110 000	112 000 000	275 509 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		(99 321 516)	(87 274 333)	(234 482 261)
Flux liés au financement à court terme		(8 000 000)	(2 900 000)	(3 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(10 607 312)	18 469 232	34 604 007
Variation de trésorerie		10 504 718	(15 471 968)	2 166 560
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		6 772 096	4 605 536	4 605 536
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	17 276 814	(10 866 433)	6 772 096

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DTde prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2019, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 Juin 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

(a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ;
ou

(b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :

(i) le preneur

(ii) une personne liée au preneur ;ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par « **ATTIJARI LEASING** ».

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;

- b. BTP ;
- c. Commerce ;
- d. Industrie ;
- e. Médical ;
- f. Services ;
- g. Tourisme ;
- h. Transport.

2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2015 à 2017 TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2018

4. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}$$

5. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2015-2017 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

6. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements}_{gi} \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

7. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi} .

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de

l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelquel titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Construction | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 20,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Banques	17 272 813	14 755 606	6 769 244
- Caisses	4 574	5 524	3 425
Total	17 277 387	14 761 130	6 772 669

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Créances de leasing	512 587 317	526 934 176	533 579 138
- Impayés	42 988 992	35 877 714	36 808 437
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 876	44 249
- Intérêts échus et différés	(2 617 829)	(2 659 980)	(2 577 418)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	1 504 995	5 033 553	857 795
- Créances radiées	434 847	434 846	434 846
Total brut	554 942 571	565 665 185	569 147 048
- Provisions pour dépréciation des encours	(12 158 989)	(12 397 732)	(11 773 796)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(19 316 094)	(18 460 984)	(18 413 078)
- Provisions additionnelles	(310 299)	(311 909)	(311 909)
- Provisions collectives	(2 150 822)	(2 046 626)	(2 150 822)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 942 438)	(3 572 188)	(3 443 788)
Total des provisions et produits réservés	(38 526 138)	(37 436 935)	(36 740 889)
Total net	516 416 433	528 228 250	532 406 159

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Solde au début de période	534 436 933	523 327 779	523 327 779
<u>Additions de la période</u>			
- Investissements	105 704 292	130 943 640	258 784 319
- Relocations	2 907 613	2 233 800	6 088 591
- Consolidations	0	47 264	47 264
<u>Retraits de la période</u>			
- Remboursement des créances échues	(117 554 148)	(113 189 760)	(231 041 279)
- Remboursement anticipé de créances	(8 255 853)	(8 618 527)	(15 658 736)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(33 139)	(1 380)	(2 752)
- Relocations	(2 906 436)	(2 473 152)	(6 158 527)
- Radiations de créances	(206 950)	(301 935)	(949 726)
Solde au 30 Juin 2019	514 092 312	531 967 729	534 436 933

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	572 410 127	588 739 465	597 644 955
A recevoir dans moins d'un an	121 801 317	114 044 973	226 889 440
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	447 280 477	468 055 061	367 494 789
A recevoir dans plus de 5 ans	3 328 333	6 639 431	3 260 727
Produits financiers non acquis (b)	84 468 621	85 101 389	87 055 575
A recevoir dans moins d'un an	23 714 543	22 147 506	41 826 672
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	60 417 739	62 254 976	44 903 756
A recevoir dans plus de 5 ans	336 339	698 907	325 147
Encours contrats actifs (1) = (a) - (b)	487 941 506	503 638 076	510 589 380
Créances en instance de mise en force (2)	1 504 995	5 033 550	857 795
Créances échues (3)	786 833	667 521	716 438
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	1 736 086	1 435 623	852 431
Contrats suspendus (contentieux) (5)	22 122 892	21 192 959	21 420 890
Encours global : (1) +(2) +(3) +(4) +(5)	514 092 312	531 967 729	534 436 933

Analyse par secteur d'activité :

<u>Secteur d'activité</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Bâtiment et travaux publics	60 218 084	82 608 553	77 726 278
Industrie	70 045 909	66 875 671	76 903 749
Tourisme	10 633 306	12 444 055	12 765 109
Commerces et services	303 192 567	292 118 038	294 745 219
Agriculture	70 002 447	77 921 412	72 296 578
<u>Total</u>	514 092 312	531 967 729	534 436 933

Analyse par type de matériel :

<u>Type de matériel</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Equipements	47 985 218	61 863 751	56 829 267
Matériel roulant	390 831 655	390 813 616	397 728 750
Matériel spécifique	40 129 107	43 195 580	41 239 334
<u>Sous Total</u>	478 945 980	495 872 947	495 797 351
Immobilier	35 146 332	36 094 781	38 639 582
<u>Total</u>	514 092 312	531 967 729	534 436 933

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING (Suite)

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente comme suit au 30 juin 2019 :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	390 787 083	84 731 697	10 163 804	5 995 297	20 971 316	512 649 195
Impayés	2 580 969	11 135 020	4 205 085	2 941 065	22 126 853	42 988 992
Contrats en instance de mise en force	1 260 641	-	-	-	244 354	1 504 995
CREANCES LEASING	394 628 693	95 866 717	14 368 889	8 936 362	43 342 523	557 143 183
Avances reçues (**)	(4 577 696)	(140 300)	(65 887)	(22 977)	(2 405 427)	(7 212 287)
Dépôts de garantie (*)						-
ENCOURS GLOBAL	390 050 997	95 726 417	14 303 002	8 913 385	40 937 096	549 930 895
ENGAGEMENTS HORS BILAN	5 109 086					5 109 086
TOTAL ENGAGEMENTS	395 160 083	95 726 417	14 303 002	8 913 385	40 937 096	555 039 982
Produits réservés	-	-	(410 395)	(414 635)	(3 117 408)	(3 942 438)
Provisions sur encours financiers	-	-	(16 952)	(119 704)	(12 022 333)	(12 158 989)
Provisions sur impayés	-	-	(406 986)	(1 070 942)	(17 838 167)	(19 316 094)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(310 299)	(310 299)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(834 333)	(1 605 281)	(33 288 207)	(35 727 820)
ENGAGEMENTS NETS	395 160 083	95 726 417	13 468 669	7 308 104	7 648 889	519 312 161

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 30 juin 2019	2,58%	1,61%	7,38%
	11,56%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2018	9,43%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 30 juin 2018	10,17%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 30 juin 2019	5,83%	18,01%	81,32%
	55,69%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2018	65,30%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 30 juin 2018	59,78%		

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 61 878 DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Comptes des acheteurs factorés	12 279 311	14 608 363	12 793 332
- Effets à l'encaissement	534 694	543 014	697 598
- Intérêts échus et différés			
Sous Total (A)	12 814 005	15 151 377	13 490 930
- Provisions	(563 688)	(574 879)	(583 693)
- Agios réservés	(54 189)	(56 494)	(72 155)
Total des provisions	(617 877)	(631 373)	(655 848)
Total net	12 196 129	14 520 004	12 835 082
- Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 007 662	2 252 905	2 006 165
Sous total (B)	2 007 662	2 252 905	2 006 165
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	10 806 343	12 898 473	11 484 765

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	11 593 064				698 731	12 291 795
Valeurs à l'encaissement	534 694					534 694
Fonds de garantie (**)	-1 928 166				-80 854	-2 009 020
ENGAGEMENTS BILAN	10 199 593	-	-	-	617 877	10 817 469
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 691 944					2 691 944
TOTAL ENGAGEMENTS	12 891 536	-	-	-	617 877	13 509 413
Produits réservés					54 189	54 189
Provisions					563 688	563 688
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	-	-	617 877	617 877
ENGAGEMENTS NETS	12 891 536	-	-	-	-	12 891 536
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2019			0,00%	0,00%	4,57%	4,57%
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2018					5,02%	5,02%
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2018					6,34%	6,34%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 Juin 2019			0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2018					92,25%	92,25%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2018					62,43%	62,43%

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 12 484 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	1 017 450	0	15 580 650
- Titres cotés	497 000	497 000	497 000
Total brut	1 514 450	497 000	16 077 650
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(414 400)	(368 900)	(366 100)
Total net	1 100 050	128 100	15 711 550

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Cours moyen du mois de juin	Provision	Pourcentage de détention
UADH	70 000	1,000	7,1	497 000	1,18	414 400	1,34%

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds à capital risque	13 847 890	12 674 392	12 243 081
Total	14 024 290	12 850 792	12 419 481

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100	176 400	0,67%

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2019 la somme de 13 847 890 DT et se présentent comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Emplois sur fonds à capital risque	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	
Participation	800 000	-	1 600 000	2 000 000	800 000	1 600 000	-	-	6 800 000
Placements SICAV	-	-	477 056	260 915	71 131	241 886	2 504 440		3 555 427
Placements Emprunts obligataires	-	-	-	300 000	120 000	180 000	-		600 000
Disponibles	(36)	(2 525)	21 520	134 032	51 718	82 501	105 287	2 499 966	2 892 463
Total des emplois	799 964	(2 525)	2 098 576	2 694 947	1 042 849	2 104 387	2 609 727	2 499 966	13 850 986
Ressources des fonds à capital risque									
Dotations initiales	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	13 500 000
Excédents antérieurs	(200 000)		87 104	166 477	32 699	75 677	56 448	-	218 405
Excédent de l'exercice	(36)	(2 525)	11 472	28 470	10 150	28 710	53 279	(34)	129 486
Total des ressources	799 964	(2 525)	2 098 576	2 694 947	1 042 849	2 104 387	2 609 727	2 499 966	13 847 890

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 JUIN 2019, s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Emplois sur fonds à capital risque	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	
Dividendes	-		22 756	12 446	3 393	11 538	119 462	-	169 594
Produits (INTERETS)/ tombées EO	-	-	-	24 000	9 600	14 400			48 000
Plus-values latentes	-		-	-	-	8 785			8 785
Plus-values réalisées	-	1 641							1 641
Moins-values latentes	-		(9 892)	(5 410)	(1 475)	-	(51 929)		(68 706)
FACTURE DE GESTION	-	(1 621)	-	-	-	-			(1 621)
Commissions SICAR / COMM GESTION	-	(56)	(1 356)	(2 530)	(922)	(5 751)	(14 218)	(1)	(24 835)
Echelle d'intérêt	(36)	(2 489)	(35)	(35)	(445)	(262)	(35)	(33)	(3 371)
Excédent de l'exercice	(36)	(2 525)	11 472	28 470	10 150	28 710	53 279	(34)	129 486

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2019, cette rubrique s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE 30 JUIN 2019
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements & provisions				Provisions	Valeur Comptable Nette
		Début de Période	Acquisitions	Cessions	Mises en Rebut	Fin de Période	Début de Période	Dotations de la période	Mises en Rebut	Fin de Période		
Logiciels	33,3%	274 979	64 370	-	-	339 349	264 696	8 014	-	272 711	-	66 637
Logiciels en cours		118 024		-	-	118 024	-	-	-	-	-	118 024
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>393 003</u>	<u>64 370</u>	-	-	<u>457 372</u>	<u>264 696</u>	<u>8 014</u>	-	<u>272 711</u>	-	<u>184 661</u>
Terrain	-	949 160	-	-	-	949 160	-	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	4 329 042	43 246	-	-	4 372 288	2 066 450	109 027	-	2 175 477	-	2 196 811
Matériel de transport	20,0%	560 163				560 163	360 571	50 598	-	411 169	-	148 993
Installations générales	10,0%	931 772	11 527	(14 804)	-	928 497	561 045	14 382	-	575 427	-	353 070
Mobilier de bureau	20,0%	218 994	10 388	-	-	229 383	172 031	7 667	-	179 698	-	49 685
Matériel informatique	33,3%	296 870	11 550	-	-	308 420	230 384	18 160	-	248 545	-	59 875
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	-	-	-	130 482	130 481	-	-	130 481	-	0
Immobilisations hors exploitation		555 509	-	-	-	555 509	-	-	-	-	100 000	455 509
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>7 971 993</u>	<u>76 712</u>	<u>(14 804)</u>	-	<u>8 033 900</u>	<u>3 520 964</u>	<u>199 834</u>	-	<u>3 720 797</u>	<u>100 000</u>	<u>4 213 103</u>
<u>TOTAUX</u>		<u>8 364 996</u>	<u>141 081</u>	<u>(14 804)</u>	-	<u>8 491 273</u>	<u>3 785 660</u>	<u>207 848</u>	-	<u>3 993 508</u>	<u>100 000</u>	<u>4 397 764</u>

(*) Au niveau de cette rubrique figurent un ensemble d'immobiliers et de terrains hors exploitation pour une valeur comptable nette de 455 509 dinars au 30/06/2019.

Cet ensemble d'immobiliers et de terrains acquis dans le cadre de protocoles de recouvrement de créance et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal de son cycle d'exploitation.

La société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche. Le temps nécessaire correspond au délai habituel et nécessaire dans le cas d'une vente d'actifs de la même nature. Ainsi, un plan de vente de ces actifs est engagé par la Direction Générale et un programme est lancé pour trouver un acheteur et finaliser ces opérations et qu'il est peu probable que des changements notables seront apportés à ce plan ou que celui-ci sera retiré.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Frais d'émission des emprunts	1 012 231	818 747	1 038 299
- Frais d'augmentation du capital	22 969	41 344	32 156
- Dépôts et cautionnements versés	32 734	47 434	32 734
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	30 224	120 420	62 760
- Avances et acomptes au personnel	648 209	585 186	659 383
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010	3 010
- Etat, crédit de TVA	(0)	433 595	1 766 792
- Etat, crédit de IS	487 456	0	498 404
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 151 542	1 542 857	1 333 602
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	3 150 292	1 804 600	2 613 873
- Autres comptes débiteurs	381 813	766 612	380 451
- Produits à recevoir	164 660	75 340	262 156
- Compte d'attente	40 178	32 681	28 599
- Charges constatées d'avance	85 796	105 548	60 885
<u>Total brut</u>	7 212 503	6 378 763	8 774 493
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(451 659)	(438 371)
<u>Total net</u>	6 774 132	5 927 105	8 336 122

(1) Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Reclassement	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Reclassement	Fin de période	
Frais d'augmentation du capital (A)	33,33%	55 125	0	0	55 125	22 969	9 188	0	32 156	22 969
Frais d'émission des emprunts (B)	Durée de l'emprunt	3 066 527	175 395	511 138	2 730 784	2 028 228	201 463	511 138	1 718 553	1 012 231
TOTAUX	X	3 121 652	175 395	511 138	2 785 909	2 051 197	210 651	511 138	1 750 709	1 035 200

- (A) Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.
 (B) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Banques, découverts	573	25 627 563	573
Total	573	25 627 563	573

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Avances et acomptes reçus des clients	7 212 287	9 663 157	8 352 559
Total	7 212 287	9 663 157	8 352 559

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Emprunts	-		
- Banques locales	192 724 160	191 868 091	199 311 400
- Banques étrangères	47 866 607	12 614 320	40 939 963
- Emprunts obligataires	148 212 480	167 225 720	147 763 400
- Certificats de Leasing	63 000 000	74 100 000	67 000 000
- Certificats de dépôt	10 000 000	7 000 000	14 000 000
- Crédits de leasing	0	5 560	(0)
Total emprunts	461 803 247	452 813 690	469 014 763
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 300 264	1 679 129	1 363 288
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 672 506	243 288	1 424 799
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 490 449	5 449 867	5 440 843
- Intérêts courus sur certificats de leasing	293 434	1 156 003	1 262 018
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	363 791	13 954	114 255
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(67 163)	(65 605)	(130 781)
Total dettes rattachées	8 053 281	8 476 636	9 474 422
Total général	469 856 528	461 290 326	478 489 185

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (1/2)

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES					199 311 400	70 000 000	76 587 240	192 724 160	108 064 173	84 659 987
* ATTIJARI BANK 25	10 000 000	DT	5 ANS	6.40%	1 000 000		1 000 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 26	5 000 000	DT	5 ANS	6.40%	500 000		500 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 27	5 000 000	DT	5 ANS	6.40%	750 000		500 000	250 000	0	250 000
* ATTIJARI BANK 28	5 000 000	DT	5 ANS	6.40%	1 000 000		500 000	500 000	0	500 000
* ATTIJARI BANK 29	5 000 000	DT	5 ANS	6.40%	1 000 000		500 000	500 000	0	500 000
* ATTIJARI BANK 15/1	5 000 000	DT	5 ANS	7.20%	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
* ATTIJARI BANK 15/2	7 000 000	DT	5 ANS	7.20%	2 100 000		700 000	1 400 000	0	1 400 000
* ATTIJARI BANK 15/3	5 000 000	DT	5 ANS	7.20%	1 750 000		500 000	1 250 000	250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 15/4	4 000 000	DT	5 ANS	7.20%	1 400 000		400 000	1 000 000	200 000	800 000
* ATTIJARI BANK 16/01	2 000 000	DT	5 ANS	7.20%	900 000		200 000	700 000	300 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/02	5 000 000	DT	5 ANS	7.20%	2 500 000		500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 16/03	2 000 000	DT	5 ANS	7.20%	1 000 000		200 000	800 000	400 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/04	3 000 000	DT	5 ANS	7.20%	1 650 000		300 000	1 350 000	750 000	600 000
* ATTIJARI BANK 16/05	2 000 000	DT	5 ANS	7.00%	1 100 000		200 000	900 000	500 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/06	4 000 000	DT	5 ANS	7.00%	2 200 000		400 000	1 800 000	1 000 000	800 000
* ATTIJARI BANK 16/07	2 000 000	DT	5 ANS	7.00%	1 200 000		200 000	1 000 000	600 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/08	3 000 000	DT	5 ANS	7.00%	1 800 000		300 000	1 500 000	900 000	600 000
* ATTIJARI BANK 16/09	5 000 000	DT	5 ANS	7.00%	3 000 000		500 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 16/10	5 000 000	DT	5 ANS	7.00%	3 000 000		500 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/01	5 000 000	DT	5 ANS	7.00%	3 250 000		500 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/02	5 000 000	DT	5 ANS	7.00%	3 500 000		500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/03	5 000 000	DT	5 ANS	7.00%	3 500 000		500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/04	2 500 000	DT	5 ANS	7.00%	1 842 105		263 158	1 578 947	1 052 631	526 316
* ATTIJARI BANK 17/05	2 500 000	DT	5 ANS	7.00%	1 842 110		263 156	1 578 954	1 052 642	526 312
* ATTIJARI BANK 18/01	10 000 000	DT	5 ANS	7.00%	9 000 000		1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 18/02	10 000 000	DT	5 ANS	7.00%	9 473 685		1 052 630	8 421 055	6 315 795	2 105 260
* ATTIJARI BANK 18/03	20 000 000	DT	5 ANS	8.20%	20 000 000		2 000 000	18 000 000	14 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 19/01	15 000 000	DT	5 ANS	9.00%	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK	TRIMESTRIELS (TMM+0,75%)				25 000 000	40 000 000	40 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK					106 757 900	55 000 000	54 478 944	107 278 956	55 071 068	52 207 888
* BIAT 17-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2.5%	12 000 000		1 500 000	10 500 000	7 500 000	3 000 000
* BIAT 18-01	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+2.5%	8 000 000		1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
TOTAL BIAT					20 000 000	0	2 500 000	17 500 000	12 500 000	5 000 000

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (2/2)

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* AMEN BANK 27	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	378 497		170 769	207 728	0	207 728
* AMEN BANK 28	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	254 921		115 031	139 890	0	139 890
* AMEN BANK 29	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	410 804		185 433	225 371	0	225 371
* AMEN BANK 30	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	286 547		129 352	157 195	0	157 195
* AMEN BANK 16-1	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 285 735		196 658	1 089 077	675 822	413 254
* AMEN BANK 16-2	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 921 076		293 836	1 627 240	1 009 778	617 463
* AMEN BANK 17-01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 340 012		204 921	1 135 091	704 145	430 946
* AMEN BANK 17-02	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 052 627		161 085	891 542	553 137	338 405
* AMEN BANK 17-03	1 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 051 747		160 705	891 042	553 143	337 898
* AMEN BANK 17-04	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 573 961		183 908	1 390 053	1 000 189	389 864
* AMEN BANK 17-05	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	831 711		90 094	741 617	550 557	191 059
* AMEN BANK 18-01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	1 738 960		188 337	1 550 623	1 151 196	399 427
* AMEN BANK 18-02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,43%</u>	2 000 000		152 115	1 847 885	1 504 507	343 378
* AMEN BANK 19-01	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,48%</u>		1 000 000	52 632	947 368	736 842	210 526
* AMEN BANK 19-02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,85%</u>		2 000 000	105 263	1 894 737	1 473 684	421 053
TOTAL AMEN BANK					14 126 598	3 000 000	2 390 139	14 736 459	9 913 000	4 823 459
* BANQUE DE TUNISIE 4	4 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	200 000		200 000	0	0	0
* BANQUE DE TUNISIE 15/01	4 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 200 000		400 000	800 000	0	800 000
* BANQUE DE TUNISIE 16/01	4 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	2 000 000		400 000	1 600 000	800 000	800 000
* BANQUE DE TUNISIE 17/01	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 950 000		300 000	1 650 000	1 050 000	600 000
* BANQUE DE TUNISIE 17/02	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	1 642 850		142 860	1 499 990	1 214 270	285 720
* BANQUE DE TUNISIE 17/03	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,6%</u>	2 400 000		300 000	2 100 000	1 500 000	600 000
* BANQUE DE TUNISIE 18/01	5 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,6%</u>	4 250 000		500 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 19/01	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>		2 000 000	0	2 000 000	1 600 000	400 000
TOTAL BT					13 642 850	2 000 000	2 242 860	13 399 990	8 914 270	4 485 720

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* BTL17-01	3 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	2 100 000		300 000	1 800 000	1 200 000	600 000
TOTAL BTL					2 100 000	0	300 000	1 800 000	1 200 000	600 000
* ABC7	2 500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	500 000	0	250 000	250 000	0	250 000
* ABC8	2 500 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,5%</u>	500 000	0	250 000	250 000	0	250 000
* ABC 18/01	5 000 000	DT	1ANS	TMM+2,5%	5 000 000		5 000 000	0	0	0
* ABC 18/02	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+2,5%</u>	5 000 000		5 000 000	0	0	0
* ABC 19/01	5 000 000	DT	1ANS	TMM+2,3%		5 000 000		5 000 000	0	5 000 000
* ABC 19/02	5 000 000	DT	1ANS	<u>TMM+2,3%</u>		5 000 000		5 000 000	0	5 000 000
TOTAL ABC					11 000 000	10 000 000	10 500 000	10 500 000	0	10 500 000
* BH 003	5 000 000	DT	7ANS	TMM+1,75%	422 557		422 557	0	0	0
* BH 15/01	5 000 000	DT	7ANS	TMM+2%	2 793 638		359 882	2 433 757	1 676 551	757 206
* BH 15/02	2 000 000	DT	7ANS	TMM+2%	1 142 857		142 857	1 000 000	714 286	285 714
* BH 15/03	2 000 000	DT	7ANS	TMM+2%	1 714 285		214 286	1 500 000	1 071 428	428 571
* BH 16/01	3 000 000	DT	7ANS	TMM+2%	1 928 571	0	214 286	1 714 286	1 285 714	428 571
* BH 16/02	2 000 000	DT	7ANS	TMM+2%	1 357 143	0	142 857	1 214 286	928 572	285 714
* BH 17/01	5 000 000	DT	7ANS	TMM+2,25%	3 928 571	0	357 143	3 571 429	2 857 143	714 286
* BH 17/02	5 000 000	DT	7ANS	TMM+2,25%	4 285 714	0	357 143	3 928 571	3 214 285	714 286
* BH 18/01	10 000 000	DT	7ANS	TMM+2,25%	9 285 714	0	714 286	8 571 428	7 142 856	1 428 572
TOTAL BH					26 859 052	0	2 925 296	23 933 756	18 890 835	5 042 922
* ATB 15/01	3 500 000	DT	5ANS	TMM+2,3%	1 225 000		350 000	875 000	175 000	700 000
* ATB 16/01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,3%	1 100 000		200 000	900 000	500 000	400 000
* ATB 17/01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,3%	1 500 000		200 000	1 300 000	900 000	400 000
TOTAL ATB					3 825 000	0	750 000	3 075 000	1 575 000	1 500 000
* QNB	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2%	1 000 000		500 000	500 000	0	500 000
TOTAL QNB					1 000 000	0	500 000	500 000	0	500 000

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES ETRANGERES					40 939 962	10 110 000	3 183 357	47 866 607	36 451 630	11 414 977
* BAD 1	4 723 521	EURO	10ANS	<u>4,72%</u>	2 699 155		337 394	2 361 761	1 686 972	674 789
* BAD 2	1 245 961	EURO	10ANS	<u>4,33%</u>	800 975		88 997	711 978	533 983	177 994
TOTAL BAD					3 500 130	0	426 392	3 073 738	2 220 955	852 783
* BEI 5	10 082 293	EURO	10ANS	<u>4,74%</u>	1 440 328	0	1 440 328	0	0	0
* BEI 6	1 810 768	EURO	10ANS	<u>5,04%</u>	258 681	0	258 681	0	0	0
TOTAL BEI					1 699 009	0	1 699 009	0	0	0
* SANAD 15-01	9 521 605(dt)	EURO	10ANS	<u>8,00%</u>	4 231 824	0	1 057 956	3 173 867	1 057 955	2 115 912
* SANAD 18-01	21 693 000(dt)	EURO	5ANS	<u>10,00%</u>	21 693 000		0	21 693 000	16 872 332	4 820 668
TOTAL SANAD					25 924 824	0	1 057 956	24 866 867	17 930 287	6 936 580
* GGF 18-01	9 816 000 (dt)	EURO	5ANS	<u>9,86%</u>	9 816 000	0	0	9 816 000	7 634 669	2 181 331
* GGF 19-01	10 110 000 (dt)	EURO	5ANS	<u>9,87%</u>		10 110 000		10 110 000	8 665 719	1 444 281
TOTAL GGF					9 816 000	10 110 000	0	19 926 000	16 300 388	3 625 612
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES					240 251 363	80 110 000	79 770 596	240 590 766	144 515 803	96 074 964

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires :

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>				-						
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 360 000	DT	5ANS	<u>6,35%</u>	1 672 000		1 672 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	3 200 000	DT	5ANS	<u>6,40%</u>	457 280		0	457 280	0	457 280
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	DT	7ANS	<u>7,10%</u>	1 316 000		0	1 316 000	658 000	658 000
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	15 204 600	DT	5ANS	<u>7,20%</u>	3 040 920		3 040 920	0	0	0
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	DT	5ANS	<u>7,35%</u>	5 970 000		1 990 000	3 980 000	1 990 000	1 990 000
Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG										
* A	7 368 000	DT	5ANS	<u>7,50%</u>	1 473 600		0	1 473 600	0	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	DT	7ANS	<u>7,75%</u>	6 379 200		0	6 379 200	4 252 800	2 126 400
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	2 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,25%</u>	400 000		0	400 000	0	400 000
* Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	DT	5ANS	<u>7,60%</u>	4 432 800		2 216 400	2 216 400	0	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	DT	7ANS	<u>7,80%</u>	14 334 400		3 583 600	10 750 800	7 167 200	3 583 600
* Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,3%</u>	400 000		200 000	200 000	0	200 000
* Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	DT	7ANS	<u>7,70%</u>	12 000 000		0	12 000 000	6 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016-1 A	4 850 000	DT	5ANS	<u>7,50%</u>	4 710 000	0	0	4 710 000	3 140 000	1 570 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2016-1 B	25 150 000	DT	7ANS	<u>7,75%</u>	22 150 000	0	0	22 150 000	17 720 000	4 430 000
* Emprunt obligataire 2016-2 A	14 240 000	DT	5ANS	<u>7,65%</u>	11 392 000	0	2 848 000	8 544 000	5 696 000	2 848 000
* Emprunt obligataire 2016-2 C	15 760 000	DT	7ANS	<u>7,85%</u>	15 760 000	0	0	15 760 000	12 608 000	3 152 000
* Emprunt obligataire 2017-1 A	6 094 000	DT	5ANS	<u>7,75%</u>	4 875 200	0	0	4 875 200	3 656 400	1 218 800
* Emprunt obligataire 2017-1 B	10 000 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,35%</u>	8 000 000	0	0	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2017-1 C	4 000 000	DT	7ANS	<u>7,90%</u>	4 000 000	0	0	4 000 000	4 000 000	0
* Emprunt obligataire 2018-1 A	1 680 000	DT	5ANS	<u>8,20%</u>	1 680 000		336 000	1 344 000	1 008 000	336 000
* Emprunt obligataire 2018-1 B	18 320 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,30%</u>	18 320 000		3 664 000	14 656 000	10 992 000	3 664 000
* Emprunt obligataire 2018-1 C	5 000 000	DT	7ANS	<u>8,35%</u>	5 000 000		0	5 000 000	5 000 000	0
* Emprunt obligataire 2019-1 A	8 700 000	DT	5ANS	<u>11,00%</u>	0	8 700 000		8 700 000	6 960 000	1 740 000
* Emprunt obligataire 2019-1 B	11 300 000	DT	5ANS	<u>TMM+2,75%</u>	0	11 300 000		11 300 000	9 040 000	2 260 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES					147 763 400	20 000 000	19 550 920	148 212 480	105 888 400	42 324 080

(4) : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>										
* Certificats de Leasing										
BILLET DE TRES/ AL BARAKA	35 000 000				35 000 000	185 000 000	186 000 000	34 000 000	0	34 000 000
CERTIFICAT DE LEASING ZITOUNA	32 000 000				32 000 000	186 000 000	189 000 000	29 000 000	0	29 000 000
* CERTEFICAT DE DEPOT										
CD/HEJER TNANI	1 000 000				1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000
CD / KHIRA MILED	500 000				500 000		500 000	0	0	0
CD/AOS	1 000 000				1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
CD/FCP DYNAMIQUE	1 500 000				1 500 000	3 500 000	3 500 000	1 500 000	0	1 500 000
CD/ATTIJARI SICAR	3 000 000				4 000 000	6 000 000	8 000 000	2 000 000	0	2 000 000
CD/POST OBLIG SICAV TANIT	2 000 000				2 000 000	2 000 000	4 000 000	0	0	0
CD/COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000				4 000 000		0	4 000 000	4 000 000	0
ATTIJARI RECOUVREMENT	500 000					1 000 000	500 000	500 000	0	500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS					81 000 000	386 500 000	394 500 000	73 000 000	4 000 000	69 000 000
TOTAL GENERAL					469 014 763	486 610 000	493 821 516	461 803 247	254 404 203	207 399 044

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Factures d'achats	3 638 635	5 432 209	2 116 091
- Effets à payer	35 214 930	23 419 885	45 908 098
Total	38 853 565	28 852 094	48 024 189

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	266 325	279 099	228 221
- Etat, retenues sur salaires	48 607	39 502	112 090
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	310 027	446 797	745 999
- Etat, impôts sur les bénéfices (voir note 29)	220 969	476 397	0
- Contribution conjoncturelle (voir note 29)	9 091	132 123	226 308
- Etat, autres impôts et taxes à payer	124 168	100 937	75 411
- Etat, TVA à payer	1 238 407	0	0
- Etat, TCL à payer	17 810	17 806	19 557
- C.N.S.S	301 873	250 707	294 993
- CAVIS	46 952	35 711	43 476
- Autres comptes créditeurs	12 743	2 840	72 532
- Remboursement assurance groupe	16 378	14 145	1 917
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	899 058	782 170	922 527
- Compte d'attente	181 651	155 422	181 971
- Caisse de compensation	2 226	1 913	4 195
- Produits constatés d'avance	263 348	300 727	237 602
- Prestataires de services	194 194	129 432	75 234
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	375 292	355 772	335 292
- Provisions pour départ à la retraite	343 610	319 657	313 610
Total	4 946 854	3 915 283	3 965 060

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 561 346	2 561 346
- Réserve spéciale de réinvestissement	13 500 000	12 000 000	12 000 000
- Réserve pour fonds social	131 564	143 657	77 361
- Résultats reportés	2 845 307	2 390 570	2 390 570
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	48 726 871	46 595 573	46 529 277
Résultat de l'exercice	581 845	2 597 974	5 593 391
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	49 308 716	49 193 547	52 122 668
<u>Résultat par action :</u>			
Résultat de la période (1)	581 845	2 597 974	5 593 391
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
Résultat par action (1) / (2)	0,212	0,945	2,034

Le capital social s'élève au 30 juin 2019, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.
- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 JUIN 2019
(Montants exprimés en dinars)**

	Capital social	Réserve légale	Prime	Réserve spéciale de réinvestissements	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2018	27 500 000	2 561 346	2 000 000	12 000 000	77 361	0	2 390 570	5 593 391	52 122 668
Affectation par l'A.G.O 2018 du 25/04/2019		188 654		2 500 000	150 000		2 754 737	(5 593 391)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018							(3 300 000)	0	(3 300 000)
Reclassement				(1 000 000)		0	1 000 000		0
Prélèvement sur fonds social					(95 797)				(95 797)
Résultat au 30 juin 2019								581 845	581 845
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	27 500 000	2 750 000	2 000 000	13 500 000	131 564	0	2 845 307	581 845	49 308 716

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Intérêts conventionnels	26 294 124	24 889 759	50 636 882
Intérêts intercalaires	512	4 902	9 214
Intérêts de retard	811 048	686 340	1 522 691
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	27 105 684	25 581 000	52 168 787
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(923 579)	(754 760)	(845 242)
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	388 123	461 229	609 320
. Intérêts de retard antérieurs			
<u>Variation des produits réservés</u>	(535 456)	(293 531)	(235 922)
<u>Total des revenus de leasing</u>	26 570 228	25 287 469	51 932 865

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Commissions de factoring	207 759	187 989	362 669
Intérêts de financement	816 739	683 887	1 449 202
<u>Total revenus de factoring</u>	1 024 498	871 876	1 811 871

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	380 355	369 584	658 000
- Commissions d'assurance	0	(924)	16 409
- Frais divers sur dossiers	961 707	905 978	1 892 107
- Autres produits d'exploitation	2 782	5 139	9 777
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 344 844	1 279 777	2 576 293

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 858 386	5 911 147	12 557 347
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	10 200 069	8 608 222	18 690 205
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 055 983	425 993	1 995 453
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	240 525	190 471	445 999
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	18 354 963	15 135 832	33 689 004
- Intérêts des comptes courants	276 146	669 624	719 997
- Intérêts sur opérations de financement	2 322 294	1 732 335	3 856 027
<u>Total des autres charges financières</u>	2 598 440	2 401 959	4 576 024
<u>Total général</u>	20 953 403	17 537 791	38 265 028

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Dividendes sur titres SICAV	383 170	205 671	205 671
- Plus-values latentes sur titres immobilisés	3 085	0	60 420
- Plus-values sur cession de titres SICAV	103 681	197 592	290 087
- Moins-values latentes sur titres immobilisés	(260 270)	(111 394)	(6 446)
- Revenus des certificats de dépôt	254 359	0	149 897
- Intérêts sur emprunts obligataires	33 469	38 614	68 860
- Intérêts des comptes courants	59 176	11 333	70 534
Total	576 670	341 816	839 023

(*) Ces moins-values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 875 217	2 675 467	4 786 903
- Rémunérations du personnel détaché	360 000	339 030	555 322
- Charges connexes aux salaires	64 994	56 193	15 237
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	569 139	500 081	892 729
- Autres charges sociales	99 021	122 567	204 027
- Transfert de charges	0	(5 246)	(10 987)
Total	3 968 371	3 688 093	6 443 231

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Achat de matières et fournitures	80 378	73 054	142 692
<u>Total des achats</u>	80 378	73 054	142 692
- Sous-traitance générale			
- Locations	44 309	50 246	104 823
- Charges locatives et de copropriété	18 933	19 002	39 087
- Entretien et réparations	56 320	41 940	111 168
- Primes d'assurances	78 549	93 032	167 195
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	7 459	11 050	21 502
<u>Total des services extérieurs</u>	205 570	215 271	443 775
- Formations	7 015	12 081	33 653
- Personnel extérieur à l'entreprise	4 539	4 402	9 790
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	271 024	264 258	654 761
- Publicités, publications, relations publiques	274 678	198 144	331 958
- Transports	34 462	30 858	62 950
- Déplacements, missions et réceptions	19 844	21 163	40 040
- Frais postaux et de télécommunications	96 945	86 927	189 785
- Services bancaires et assimilés	172 928	173 931	373 520
- Documentations	6 992	7 066	8 960
- Transfert de charges			
<u>Total des autres services extérieurs</u>	888 427	798 829	1 705 417
- Jetons de présence	70 000	40 000	80 000
- Rémunération comité d'audit	0	0	15 000
- Rémunération comité de risque	0	0	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	70 000	40 000	110 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	86 166	50 293	83 018
- T.C. L	106 660	99 955	204 973
- Droits d'enregistrement et de timbres	25 999	110 825	241 282
<u>Total des impôts et taxes</u>	224 935	267 771	536 441
<u>Total général</u>	1 469 310	1 394 925	2 938 325

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	8 014	6 663	14 040
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	199 834	199 129	428 862
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	9 188	9 188	18 375
<u>Total</u>	217 036	214 980	461 277

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 307 787	2 653 977	3 882 155
- Dotations aux provisions collectives (*)	0	0	104 196
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 368 393)	(2 484 273)	(2 588 531)
- Créances radiées	694 108	756 322	2 046 428
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(652 795)	0	(1 795 762)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(36 806)	(76 149)	(146 940)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(22 381)	0	0
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	2 376	10 746	28 722
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	1 923 896	860 623	1 530 268

(*) : Cette provision est constituée en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Reprise de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	0	(25 069)
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	40 000	0	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotés	48 300	58 240	55 440
Total	88 300	58 240	30 371

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	2 302	9 247	3 728
- Revenus des immeubles	25 000	0	53 803
- Apurement de comptes	129 965	79 270	172 228
- Autres produits	0	0	16 985
Total	157 267	88 517	246 744

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Autres	9 097	407	1 444
Total	9 097	407	1 444

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2019 est calculé, conformément aux dispositions du droit commun au taux 35%.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Impayés sur créances de leasing en début de période	36 808 437	32 045 870	32 045 870
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(42 988 992)	(35 877 714)	(36 808 437)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(44 249)	(44 876)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 352 559)	(8 974 824)	(8 974 824)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	7 212 287	9 663 157	8 352 559
- Créances radiées en début de période	434 846	434 846	434 846
- Créances radiées en fin de période	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Plus ou moins-values sur relocation	(1 177)	239 352	69 936
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(2 577 418)	(2 520 287)	(2 520 287)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	2 617 829	2 659 980	2 577 418
- TVA collectée	23 852 133	23 660 878	46 001 860
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	182 060	(1 542 857)	35 606
- Loyers encaissés	143 848 784	138 084 421	281 687 375
- Intérêts de retard	811 048	686 340	1 522 691
- Créances virées en Pertes	(694 108)	(756 322)	(2 046 428)
- Encours financiers virées en pertes	206 950	301 935	949 726
- Commissions encourues	(134 961)	(214 257)	(333 000)
- Remboursement des valeurs résiduelles	33 139	1 380	2 752
- Consolidations	0	(47 264)	(47 264)
- Remboursements anticipés	8 255 853	8 618 527	15 658 736
- Produits sur Cessions anticipées	380 355	369 584	658 000
- Autres produits d'exploitation	964 489	911 117	1 901 884
Encaissements reçus des clients	170 424 149	167 308 389	340 734 173

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Encours de Financement des adhérents en début de période	11 484 766	12 677 526	12 677 526
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(10 806 343)	(12 898 473)	(11 484 766)
- Produits constatés d'avance en début de période	(237 602)	(225 273)	(225 273)
- Produits constatés d'avance en fin de période	263 348	300 727	237 602
- Revenus du factoring	1 024 498	871 876	1 811 871
- Variations des agios réservés	(17 966)	9 764	25 425
- Financement des adhérents	23 535 869	22 549 531	46 370 713
- TVA collectée	36 061	33 947	68 429
Encaissements reçus des acheteurs factorés	25 282 630	23 319 625	49 481 528

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	48 024 189	52 446 324	52 446 324
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(38 853 565)	(28 852 094)	(48 024 189)
- Fournisseurs, avances en début de période	(62 760)	(63 180)	(63 180)
- Fournisseurs, avances en fin de période	30 224	120 420	62 760
- Investissements pour financement de contrats de leasing	105 704 292	130 943 640	258 784 319
- TVA sur Investissements	16 914 888	19 580 173	40 194 837
Décaissements pour financement de contrats de leasing	131 757 268	174 175 283	303 400 871

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
	€		
- Prestataires Assurances en début de période	(2 613 873)	(1 376 076)	(1 376 076)
- Prestataires Assurances en fin de période	3 150 292	1 804 600	2 613 873
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(662 393)	(632 708)	(632 708)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	651 219	588 196	662 393
- Charges constatées d'avance en début de période	(60 885)	(20 893)	(20 893)
- Charges constatées d'avance en fin de période	85 795	105 548	60 885
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	228 221	222 906	222 906
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(266 325)	(279 099)	(228 221)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	112 090	91 320	91 320
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(48 607)	(39 502)	(112 090)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	745 999	592 857	592 857
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(310 027)	(446 797)	(745 999)
- C.N.S.S en début de période	294 993	226 883	226 883
- C.N.S.S en fin de période	(301 873)	(250 707)	(294 993)
- CAVIS en début de période	43 476	20 974	20 974
- CAVIS en fin de période	(46 952)	(35 711)	(43 476)
- Diverses Charges à payer en début de période	922 527	676 964	676 964
- Diverses Charges à payer en fin de période	(899 058)	(782 170)	(922 527)
- TVA, payées sur biens et services	331 734	401 613	747 576
- Charges de personnel	3 938 371	3 640 093	6 401 278
- Autres charges d'exploitation	1 469 310	1 394 925	2 938 325
- Impôts et taxes	(224 935)	(267 771)	(536 441)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	6 539 099	5 635 445	10 342 811

NOTE 34 : INTERETS PAYES

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Frais d'émission des emprunts	175 395	69 778	525 357
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	5 440 843	5 090 589	5 090 589
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(4 490 449)	(5 449 867)	(5 440 843)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 363 288	1 215 165	1 215 165
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 300 264)	(1 679 129)	(1 363 288)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 424 799	297 906	297 906
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(1 672 506)	(243 288)	(1 424 799)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	1 262 018	1 686 637	1 686 637
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(293 434)	(1 156 003)	(1 262 018)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	114 255	62 944	62 944
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	(363 791)	(13 954)	(114 255)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	(130 781)	(60 781)	(60 781)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	67 162	65 605	130 781
- Charges financières	20 953 403	17 537 791	38 265 027
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(240 525)	(190 471)	(445 999)
Intérêts payés	22 309 414	17 232 922	37 162 422

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	0	190 001	190 001
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	(220 969)	(476 397)	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	75 411	87 389	87 389
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(124 168)	(100 937)	(75 411)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	4 195	6 156	6 156
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(2 226)	(1 913)	(4 195)
- Etat, TCL à payer en début de période	19 557	17 792	17 792
- Etat, TCL à payer en fin de période	(17 810)	(17 806)	(19 557)
- Contributions conjoncturelles en début de période	226 308	330 307	330 307
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(9 091)	(132 123)	(226 308)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	0	(133 515)	(133 515)
- Report IS en début de période	(498 404)		0
- Report IS en fin de période	708 425		498 404
- TVA payées	3 454 466	0	4 263 047
- Impôts et taxes	224 935	267 771	536 441
- Contribution conjoncturelle	9 091	132 123	226 308
- Impôts sur les bénéfices	318 197	1 170 042	1 584 153
Impôts et taxes payés	4 167 918	1 338 890	7 281 011

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Placements en titres en début de période	16 077 650	497 000	497 000
- Placements en titres en fin de période	(1 514 450)	(497 000)	(16 077 650)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(1 917)	(6 209)	(6 209)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	16 378	14 145	1 917
- Produits à recevoir des tiers en début de période	262 156	224 940	224 940
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(164 660)	(75 340)	(262 156)
- Autres comptes débiteurs en début de période	381 840	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(383 202)	(768 001)	(381 840)
- Comptes d'attente en début de période	(153 373)	(124 370)	(124 370)
- Comptes d'attente en fin de période	141 474	122 742	153 373
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(72 532)	(162 221)	(162 221)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	12 743	2 840	72 532
- Prestataires en début de période	(75 234)	(129 469)	(129 469)
- Prestataires en fin de période	194 194	129 432	75 234
- Dépôts et cautionnements en début de période	32 734	47 434	47 434
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(32 734)	(47 434)	(32 734)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	1 471 861	28 953	957 472
- Frais d'augmentation du capital		(50 531)	
- Autres produits d'exploitation	0	(924)	16 409
- Autres gains ordinaires	154 965	88 517	243 015
- Autres pertes ordinaires	(9 097)	(407)	(1 444)
- Immobilisations mise en rebut	0	0	0
Autres flux de trésorerie	16 338 795	(324 063)	(14 506 928)

**NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS
CORPORELLES ET INCORPORELLES**

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	64 370	59 834	62 364
- Investissements en Immobilisations corporelles	76 712	753 247	1 049 755
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	141 081	813 081	1 112 119

**NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS
CORPORELLES ET INCORPORELLES**

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	14 804	0	20 000
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	2 302	(0)	3 728
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	17 105	-	23 728

**NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS
FINANCIERES**

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	2 500 000	2 500 000	2 500 000

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Dividendes et tantièmes	3 300 000	3 300 000	3 300 000
- Prélèvement sur fonds social	95 796	56 435	122 732
Dividendes et autres distributions	3 395 796	3 356 435	3 422 732

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Banques	17 272 813	14 755 606	6 769 244
- Caisses	4 573	5 524	3 425
- Banques, découverts	(573)	(25 627 563)	(573)
Liquidités et équivalents de liquidités	17 276 814	(10 866 433)	6 772 096

NOTE 42 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

42.1 Identification des parties liées :

Les parties liées à la société Attijari Leasing sont les actionnaires de référence exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci, une influence notable ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires et ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing. Ainsi Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- **Attijari Bank** (Société Mère) ;
- **Attijari Sicar** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs et dans laquelle elle détient une participation) ;
- **Attijari Finances** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Intermédiation** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Immobilière** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Gestion** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Recouvrement** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Obligataire Sicav** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Attijari FCPR Dynamique** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Compagne Nouvelle Assurance** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Société Générale Tunisienne d'Informatique** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Civile Immobilière El Hamd** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société De Services Automobile** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Des viandes et d'élevage SOVIE** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Tunisia FLEET Management** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Tunisienne Des Arts Graphiques** (ayant des dirigeants communs).

42.2 Description des transactions réalisées avec les parties liées au 30 juin 2019

Les transactions avec les parties liées, réalisées courant 2019, se présentent comme suit:

1. Transactions réalisées avec Attijari Bank

1.1 Convention de prestations de services avec Attijari Bank

Le 28 aout 2018, Attijari Leasing a signé avec Attijari Bank, une convention de prestations de services dans le domaine informatique pour la réalisation de ses projets de développement et d'infrastructures informatiques.

Attijari Leasing sera uniquement facturée au titre des services dont elle a effectivement bénéficié conformément à la grille de facturation prévue au niveau de l'annexe de la convention.

Le paiement est trimestriel. La facture envoyée par Attijari Bank la 1^{ère} semaine des mois d'avril, juillet, octobre et janvier doit être payée au plus tard après une semaine de sa réception.

Au cours de l'exercice 2019, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 32 220 DT HTVA

1.2 Convention cadre

Au cours de l'exercice 2008, Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec « Attijari Bank » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « Attijari Leasing » ;
- L'échange d'informations.

Au cours de l'exercice 2019, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 134 961 DT HTVA.

1.3 Convention de mise à disposition

Attijari Bank affecte au profit d'Attijari Leasing trois cadres dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires et charges sociales supportés. Au titre de 2019 le coût correspondant refacturé par Attijari Bank s'élève 360 000 DT HTVA.

1.4 Contrats de leasing

Au 30 juin 2019, le cumul des contrats mis en force et non échus au profit d'Attijari Bank, s'élève à 1 162 241 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 93 195 DT.

2. Transactions réalisées avec Attijari Sicar

2.1 FCR Attijari Leasing 2

Attijari Leasing a mis, le 19 mars 2013, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 2 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

2.2 FCR Attijari Leasing 3

Attijari Leasing a mis, le 13 mars 2014, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 3 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

2.3 FCR Attijari Leasing 4

Attijari Leasing a mis, le 23 mars 2015, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 4 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;

- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

2.4 FCR Attijari Leasing 5

Attijari Leasing a mis, le 17 mars 2016, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 5 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

2.5 FCR Attijari Leasing 6

Attijari Leasing a mis, le 21 mars 2017, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 6 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

2.6 FCR Attijari Leasing 7

La société « Attijari Leasing » a mis, le 07 mars 2018, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 7 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

2.7 FCR Attijari Leasing 8

La société « Attijari Leasing » a mis, le 21 mars 2019, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 8 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

2.8 Contrats de leasing

Au 30 juin 2019, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Sicar, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 100 657 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2019, à 52 493 DT.

3. Transactions réalisées avec Attijari Finances

3.1- Contrat de location d'immeuble

Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec Attijari Finances en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 et renouvelable par tacite reconduction.

La location est consentie et acceptée pour la somme de 3 000 DT HTVA payable d'avance par trimestre comportant tous les frais afférents au syndic, l'eau et l'électricité

Le montant du loyer annuel sera majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année. La majoration sera calculée à partir du dernier montant de loyer servi.

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel Attijari Finances s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1er avril 2016. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

En cas de départ anticipé, soit avant le 31/03/2021, Attijari Finances s'engage à payer le reliquat du montant des travaux engagés diminué du différentiel d'augmentation annuelle de loyer de 4,5% payé entre le 01/04/2016 et le 31/03/2021.

Les produits constatés à ce titre en 2019, s'élèvent à 25 000 DT HTVA.

3.2 Convention de conseil « Emprunt obligataire 2019 » avec Attijari Finances

Attijari leasing a conclu en date du 18 mai 2019, un contrat de conseil avec Attijari Finances, afin de l'accompagner dans le cadre des émissions obligataires 2019 en tant que conseil financier exclusif et coordinateur global.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Finances perçoit :

- Une commission forfaitaire de 70.000 DTHTVA, dont 40.000 DT HTVA exigible à la signature du contrat et 30.000 DT HTVA exigible à l'obtention du VISA du document de référence Attijari Leasing 2019 ;
- Une commission de succès de 0,65% en HTVA applicable sur les montants levés dans le cadre des émissions obligataires 2019 et exigible à la clôture de chacune des périodes de souscription ;

3.3 Contrats de leasing

Au 30 juin 2019, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Finances, qui n'est pas encore cédé, s'élève à 88 381 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 Juin 2019, à 6 863 DT.

4. Transactions réalisées avec Attijari Intermédiation

4.1 Convention de tenue de compte

Conformément au règlement du Conseil du marché financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières, Attijari Leasing en tant qu'émetteur a engagé Attijari intermédiation en tant qu'intermédiaire agréée mandatée pour la tenue de ses comptes en valeurs mobilières.

En contrepartie des services rendus, Attijari intermédiation perçoit des honoraires fixés forfaitairement à 4 000 DT HTVA à régler au début de chaque année.

Les charges constatées au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 4 000 DT HTVA.

4.2 Contrats de leasing

Au 30 juin 2019, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Intermédiation et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 26 300 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 8 136DT.

5. Convention de partenariat avec Attijari Immobilière

Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec Attijari Immobilière, en vertu de laquelle, Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances.

En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors taxes du prix de vente du bien. Courant 2019, aucune charge n'a été constatée à ce titre

6. Emprunts et certificats de dépôt

Les emprunts et certificats de dépôt se détaillent comme suit :

Montants en DT

<i>Etablissem ents</i>	<i>Solde Début</i>	<i>Utilisation</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Solde Fin</i>
ATTIJARI BANK	106 757 900	55 000 000	54 478 944	107 278 956
ATTIJARI OBLIG SICAV	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000
ATTIJARI FCPR DYNAMIQUE	1 500 000	3 500 000	3 500 000	1 500 000
ATTIJARI SICAR	4 000 000	6 000 000	6 000 000	4 000 000
COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000	0	0	4 000 000
Total	117 257 900	66 500 000	65 978 944	117 778 956

Courant 2019, les intérêts relatifs constatés s'élèvent à 4 387 864 DT.

7. Contrats de leasing avec Attijari Gestion

Au 30 juin 2019, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Gestion, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 56 048 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2019, à 12 750 DT.

8. Contrats de leasing avec Attijari Recouvrement

Au 30 juin 2019, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Recouvrement, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 87 243 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 32 983 DT.

9. Contrats de leasing avec « Compagnie Nouvelle D'assurance »

Au 30 juin 2019, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 261 556 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 122 206 DT.

10. Contrats de leasing avec la société « Générale Tunisienne D'Informatique »

Au 30 juin 2019, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Générale Tunisienne d'Informatique, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 39 961 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2019, à 2 DT.

11. Contrats de Leasing avec des sociétés ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing

- La société « Civile Immobilière El Hamd »

Au 30 juin 2019, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 44 000 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 3 210 DT.

- La société « De Services Automobile »

Au 30 juin 2019, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 40 534 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 9 672 DT.

- la société « Des Viandes Et D'Elevage SOVIE »

Au 30 juin 2019, le cumul des contrats mis en force et non échus par Attijari Leasing s'élève à 219 854 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, Au 30 juin 2019, à 102 420 DT.

- La société « Tunisia FLE Et Management »

Au 30 juin 2019, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 61 936DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 11 800 DT.

- La société « Tunisienne Des Arts Graphiques »

Au 30 juin 2019, le cumul des contrats mis en force et non échus par Attijari Leasing s'élève à 20 681 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2019, à 4 181 DT.

NOTE 43 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019

Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société «Attijari Leasing» couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 572 186 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 582 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2019, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 21 août 2019

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

Borhen CHEBBI

Sonia KETARI LOUZIR